

POLITIQUE

PARLEMENT : UNE PAGE VA SE TOURNER

La première session ordinaire du Parlement s'ouvre ce jeudi, premier jour ouvrable de mars, dans un contexte singulier. Avec par exemple, une demi-session à l'Assemblée. Le mandat des députés – dont le nombre va passer à 143 – devant être renouvelé théoriquement à partir du 28 avril.

Page 2

ECONOMIE

KEVAZINGO, ESSENCE EN PÉRIL !

Essence centenaire, au caractère sacré et fort prisée, notamment du marché asiatique, le Kevazingo subit une telle exploitation – au demeurant bien souvent illégale – qu'il est aujourd'hui menacé d'extinction. D'où la décision du gouvernement d'en interdire l'abattage et la commercialisation.

Page 4

POLITIQUE

AU CHEVET DU LAC TCHAD



Le président de la République, S. E. Ali Bongo Ondimba, a pris part, hier à Ndjamena, à la Conférence internationale sur le lac Tchad, placée sous le thème : « Sauver le lac Tchad afin de restaurer l'écosystème de son bassin pour un développement, une sécurité et des moyens d'existence durables ».

FAIT DIVERS

LE "SORCIER" DE VENEZ-VOIR



C'est l'histoire dont tout Venez-Voir parle depuis mardi. Ce jour-là, un homme surgit de nulle part aurait atterri sur le toit d'une maison. La réputation de cet agent pénitentiaire, surnommé "œuf pourri", a fait le reste. "C'est un sorcier (...) Il est sorti en vampire", ont tranché les riverains.

Page 9

SOCIÉTÉ

ILS RÉCLAMENT DES RAPPELS DE SOLDE



Attroupement hier aux portes de la Primature. Des agents publics se réclamant du bloc syndical dit "Première

Seconde" voulaient se faire entendre du Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet s'agissant du non-paiement à ce jour de leurs rappels de solde des six dernières années.

Page 6

SPORTS

Mangasport et CF Mounana dos à dos

Page 11

SOCIÉTÉ

Samu social et CNSS main dans la main

Page 7

SPORTS

Arsenal : Aubameyang, l'heure du rachat ?

Page 14

n° 12662 - Jeudi 1^{er} Mars 2018

42^e année - 24 Pages - 400 Fcfa



SONAPRESSE, BP 3849 Libreville-GABON. Rédaction : Tél. 01 73 58 60 - Fax : 01 73 58 63. Exploitation Publicité: Tél. 01 73 58 61 - Fax 01 73 58 62

Retraites, liberté syndicale, cotisations sociales, vie chère...

LES FONCTIONNAIRES MENACENT



A l'appel de la centrale regroupant plusieurs syndicats de l'administration publique, une assemblée générale s'est tenue hier après-midi à Awendjé. Laquelle a débouché sur l'adoption d'un préavis de grève qui devrait être déposé dès ce matin sur la table du Premier ministre. A l'origine de la colère des agents de l'Etat, "les réformes sur la pension retraite", "la violation des libertés et des droits syndicaux", "l'augmentation des prélèvements de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs)", "la vie chère (hausse des prix du carburant, du kw heure d'électricité, la redevance audiovisuelle, etc)".

Page 6

Pour moi quoi...

Qu'est-ce qui a bien pu faire réagir tardivement la direction générale de la concurrence et de la consommation (DGCC) pour que ce soit maintenant qu'elle s'intéresse à la commercialisation des eaux ensachées ?

Franchement, nous dans les mapanes on n'a rien compris de ce réveil tardif. Pourquoi maintenant ? Alors que depuis des décennies, au nez et à la barbe des pouvoirs publics, disons des ministères de la Santé et du Commerce, que des sachets d'eau et des bouteilles Andza exposés dans des bassines, dans toute la ville sont vendus dans les marchés, les rues et les cours de nos écoles, collèges et lycées. Les vendeuses affirment d'ailleurs que c'est dans les ministères qu'elles réalisent des bons chiffres d'affaires. Est-ce le dolé que ces gens-là amassent qui fait réagir la DGCC ?

Il y a de fortes chances que l'odeur du miang tant rare ces derniers temps ait aiguisé des appétits. Car, nulle part elle n'évoque les conditions d'ensachage ni d'embouteillage du précieux liquide. On aurait bien aimé qu'elle nous annonce par exemple, que tel ou tel laboratoire, dans tel ou tel quartier et appartenant à telle ou telle personne a été fermé au motif que les conditions d'hygiène ne sont pas remplies ou que l'eau vendue n'est pas propre à la consommation. Mais, elle se contente de préciser "l'interdiction, à moins d'une autorisation préalable" de la part de ses services. Voilà qui est clair, net et précis. Au fait, que dit la Santé dans tout ça ?

Dans cette affaire, il y a là comme des intérêts qu'on ne dévoile pas quoi...

... Makaya